

# FICHE MÉMO

associations, particuliers :  
la bonne démarche, le bon interlocuteur !

## ÉTAPE INDISPENSABLE

Pour organiser un  
événement ou  
louer un  
équipement

Un document unique pour  
toutes vos démarches ...

TÉLÉCHARGEABLE DANS  
la rubrique "Vivre à Viviers"



À TRANSMETTRE À :  
manifestations  
@mairie-viviers.fr

PUIS,  
selon vos  
besoins...

PRÊT DE  
MATÉRIEL

TÉLÉCHARGEABLE DANS  
la rubrique "Vivre à Viviers"

À TRANSMETTRE À :  
interventions  
@mairie-viviers.fr



MAIRIE DE VIVIERS

[www.mairie-viviers.fr](http://www.mairie-viviers.fr)



# FICHE MÉMO (SUITE)

associations, particuliers :  
la bonne démarche, le bon interlocuteur !

TÉLÉCHARGEABLE DANS  
la rubrique "Cadre de Vie > Sécurité"

À TRANSMETTRE   
AU MOINS 2 SEMAINES AVANT À :  
[policemunicipale@mairie-viviers.fr](mailto:policemunicipale@mairie-viviers.fr)

Débit de  
boissons  
temporaire

Occupation  
du domaine  
public

TÉLÉCHARGEABLE DANS  
la rubrique "Cadre de Vie > Sécurité" 

À TRANSMETTRE  
AU MOINS 2 SEMAINES AVANT À :  
[policemunicipale@mairie-viviers.fr](mailto:policemunicipale@mairie-viviers.fr)

ELEMENTS DE  
COMMUNICATION  
(format A4 en JPG)  
À TRANSMETTRE À :  
manifestations  
[@mairie-viviers.fr](mailto:@mairie-viviers.fr)

Faire  
connaître  
votre  
événement

